



BULLETIN MUNICIPAL

Site Internet de la commune : www.commune-faramans.fr

Conseil municipal du 23 juillet 2020

1. Voirie :

La Commission voirie a établi la liste des travaux à effectuer fin 2020, début 2021. Sont ainsi prévus :

- la réfection du chemin du Racoud pour un montant estimé de 27 377 € TTC ;
- la délimitation d'une place PMR avec un cheminement repéré vers la salle, sur le parking de la salle des fêtes pour un montant estimé de 4 851 € TTC ;
- le busage de 80 m de fossé route de Bourg-Saint-Christophe (côté cimetière, entre le cimetière et l'église) avec création d'un chemin piétonnier, pour un montant estimé de 5 891 € TTC.

Le cabinet INFRATEC qui est le maître d'œuvre mandaté par la mairie, va lancer les consultations d'entreprises.

2. Écoles :

Après consultation de trois entreprises, la société BOURG TRAITEUR a de nouveau été sélectionnée pour fournir les repas de la cantine.

3. CCPA (<https://www.cc-plainedelain.fr/>) :

Jean-Louis GUYADER, seul candidat à sa succession, a été confortablement réélu à la présidence de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain vendredi 17 juillet, à l'Espace 1500 d'Ambérieu-en-Bugey (75 voix sur 81 votes exprimés ou blancs). Le compte-rendu de cette réunion est disponible sur le site de la CCPA.

Le Conseil Communautaire est composé de 84 conseillers communautaires et 44 conseillers communautaires suppléants représentant les 53 communes du territoire et près de 80 000 habitants.

En plus du président, le bureau est constitué de 11 vice-présidents et 11 autres membres. Les vice-présidents élus (ainsi que leurs délégations), sont :

- ⇒ 1er vice-président : Marcel JACQUIN (mobilités) ;
- ⇒ 2ème vice-président : Daniel Fabre (économie, environnement) ;
- ⇒ 3ème vice-président : André MOINGEON (collecte et traitement des déchets) ;
- ⇒ 4ème vice-présidente : Élisabeth LAROCHE (finance, budget, mutualisation) ;
- ⇒ 5ème vice-président : Joël BRUNET (travaux, bâtiments, patrimoine, urbanisme) ;

- ⇒ 6ème vice-président : Bernard PERRET (habitat, logement, politique de la ville) ;
- ⇒ 7ème vice-président : Jean-Pierre GAGNE (sport) ;
- ⇒ 8ème vice-président : Éric BEAUFORT (commerces, gens du voyage) ;
- ⇒ 9ème vice-présidente : Marilyn BOTTEX (culture, évènements) ;
- ⇒ 10ème vice-président : Daniel MARTIN (énergies nouvelles) ;
- ⇒ 11ème vice-président : Patrick MILLET (tourisme).

Jean-Louis Guyader a ensuite proposé d'élire 11 autres membres du bureau qui viennent renforcer celui-ci et dont les délégations seront précisées en septembre.

4. Syndicat des eaux Dombes-Côtière :

Une assemblée générale s'est tenue le 16 juillet 2020, au cours de laquelle ont été élus en tant que :

- ⇒ Président : PELLETIER Jean Alex (adjoint au maire à Meximieux).
- ⇒ Vice-présidents : THOMASET Fabien (conseiller à Rignieux-le-Franc), Bernard PERRET (maire de Bourg-Saint-Christophe), FORESTIER Michel (adjoint au maire à Faramans), BEAUFORT Éric (maire de Villieu-Loyes-Mollon).

5. Élections sénatoriales 2020 :

Celles-ci auront lieu le dimanche 27 septembre 2020. Les sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par un collège de « grands électeurs ».

Pour la commune de Faramans, les délégués élus sont : Gérard BROCHIER, PERRACHON Valérie et AGOSTINHO Mickael. Les suppléants élus sont : FORESTIER Michel, FOURNAND Hubert et BOUVIER Catherine.

6. Informations diverses :

- La location de la salle des fêtes est suspendue jusqu'à nouvel ordre en raison de la pandémie en cours et de son utilisation régulière comme cantine pour les scolaires.
- Notre commune est dans une zone où une alerte est en cours concernant les niveaux des eaux souterraines et de surface. Cela entraîne des restrictions quant à l'usage de l'eau potable (arrosage, lavage voitures, remplissage piscines). Vous trouverez plus d'informations sur le site de la commune.
- Le désherbage du terrain de sport avant ensemencement par l'entreprise *Ain Paradis Vert* entraînera une interdiction d'accès sur le stade pendant une journée à la fin du mois de juillet.
- La cérémonie en mémoire des maquisards du Camp Didier, aura lieu à la stèle des Bruyères le 05 septembre prochain, rendez-vous sous la halle à 08 h 30.
- La sonnerie du clocher dysfonctionne alors que l'horloge indique la bonne heure, une entreprise doit intervenir sous quinzaine.
- Le secrétariat de mairie sera fermé la semaine du 03 au 07 août.